

Image not found or type unknown



## Obtenir la garde de ma fille

Par **rama**, le **12/04/2012** à **13:32**

Bonjour,  
Mon ex est partie vivre dans une autre région en emmenant notre fille, du jour au lendemain s'en m'avertir.  
Je suis rentré le soir et il n'y avait plus personne.  
Ma fille est actuellement chez sa maman. Nous allons passer devant le JAF, d'ici peu.  
Je souhaiterais obtenir la garde de notre fille (elle a 3 ans), pensez vous que le juge tiendra compte de son départ inattendu ?  
Merci